Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1 34. — TELEPHONE

La Municipalité Motte et les grévistes

L'administration de M. Eugène Motte vient de se signaler une fois de plus à l'attention des travailleurs.

Les grévistes des usines Motte-Bossut, boulevard Gambetta, et Lepoutre, rue de la Redoute, avaient décidé d'organiser dimanche dernier une promenade flamande dans les quartiers ouvriers de la Ville.

Cette promenade avait pour but de récolter quelques gros sous pour venir en aide aux grévistes qui depuis quatre mois luttent courageusement contre l'omnipotence des patrons.

Par un arrêté du maire le cortège a été interdit.

Le prétexte des troubles à craindre ne pouvait pourtant exister. Quelques heures avant de prendre son arrêté le maire avait en effet délégué auprès du comité du Syndicat textile le chef de la sûreté de Roubaix et ce dernier avait reçu *l'affirmation que le cortège des grévistes n'aurait pas lieu à la même heure et ne suivrait pas le même itinéraire que le cortège ministériel, qu'aucune chanson ni aucun cri ne seraient poussés par les grévistes, en un mot que l'ordre public ne serait aucunement troublé.*

Mais les patrons qui règnent en maîtres à la mairie de Roubaix n'ont point voulu tolérer un seul instant que dans un jour de fête les visiteurs étrangers puissent se rencontrer avec un cortège de travailleurs, hommes, femmes et enfants, sollicitant par les rues la solidarité de leurs camarades de classe.

Cela il fallait l'empêcher à tout prix. C'est pourquoi les grévistes furent avisés qu'on leur interdirait même par la force de sortir en cortège.

En agissant comme il l'a fait, en refusant à des ouvriers de manifester pacifiquement dans les rues de leur ville, M. Motte s'est montré ce qu'il a toujours été : le *défenseur des capitalistes*, l'ennemi des travailleurs.

A la classe ouvrière de se souvenir de ce nouveau coup de force, de cet acte d'arbitraire autorité de la municipalité bourgeoise et antiouvrière notre ville.

Le Syndicat textile.

Les Grèves

CHEZ CAVROIS-MAHIEU

La grève de l'établissement Cavrois-Mahieu, rue Carpeaux, est terminée. Les grévistes ont obtenu 0 fr. 45 d'augmentation par jour. Cette grève durait depuis près de trois semaines. Elle avait commencé le 10 juin.

INCIDENT DANS UN ATELIER

Procès-verbal a été rédigé contre Edmond Dely, trieur, domicilié à Wattrelos, rue des Fleurs, pour voies de fait envers son chef trieur, un nommé Renard, qui lui faisait une observation, un peu trop... sévèrement sans doute.

Cette scène a eu lieu hier matin, à 10 heures, au peignage de la rue d'Avelghem.

JOYEUX GAILLARDS

Contraventions pour refus de circuler lors d'un rassemblement pour jeu d'un instrument bruyant et travestissement, ont été dressées à Eugène Demeyer, âgé de 25 ans, employé de commerce, tiemeurant rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 6 ; Louis Buyssens, trieur, demeurant rue du Duc, 10 ; Arthur Desseauvages, âgé de 26 ans, apprêteur, demeurant à Tourcoing, rue de la Ferme, 18, cour Liagre, et Edouard Danset, âgé de 50 ans, finisseur, demeurant rue de la Longue Chemise.

JEUNES VOLEURS DE MANDATS

Jules Polié, chiffonnier, demeurant rue des Filatures, 18, étant venu rapporter lundi soir, au poste de la sûreté, un mandat-poste qu'il avait trouvé entre les mains de son fils Joseph, âgé de 12 ans, l'agent de service, Devogle, procéda à des investigations qui lui apprirent que ce mandat, ainsi que plusieurs autres, avaient été volés avec la correspondance de M. Edgar Hubaux, ingénieur, dans la boîte aux lettres de son habitation, rue Nain, 41, par Edmond Girodon, âgé de 12 ans, demeurant avec ses parents, rue Magenta, 2.

Pour commettre son vol, Girodon avait brisé une garniture en papier remplaçant provisoirement la glace intérieure de la boîte aux lettres ; puis il avait déchiré les lettres qu'il avait soustraites après s'être emparé des mandats-poste qu'elles contenaient et avait fait don d'un de ces mandats à son camarade Polié.

Tous deux ont fait l'objet d'un procès-verbal pour vol et complicité.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire chez M. Hétynck-Goffin, demeurant boulevard de Belfort, dans la nuit de lundi à mardi.

Ils avaient déjà brisé un carreau lorsque, dérangés dans leur expédition, ils jugèrent prudent de prendre le large et ne reparurent plus.

IVRE, IL SE REBELLE

Les agents Derôme et Ducrocquet ont mis en état d'arrestation Henri Desgardins, âgé de 28 ans, demeurant à Croix, 422, rue des Ogiers, pour ivresse et rébellion.

BONS POUR LA RAGE

Le service de la fourrière a capturé 5 chiens dans la journée de lundi.

LES PARIS CLANDESTINS AUX COURSES

Hier à deux heures et demie de l'après-midi, les agents Gaillet, Flévet et Herkenrath, étant entrés pour l'exécution d'un mandat de justice dans un *estaminet du Centre, surprirent* Marie Boulet, âgée de 43 ans, ménagère, demeurant rue des Vosges, 52, qui, à leur aspect, alla précipitamment se cacher dans le comptoir derrière la débitante.

Les agents sachant qu'elle était connue pour se livrer aux paris clandestins aux courses de chevaux, attendu que déjà il y a quatre ou cinq ans, elle fut condamnée pour ce motif, eurent l'idée de regarder sous la banquette qu'elle venait de quitter et aperçurent sur le plancher une poignée de tickets chiffonés et d'autres déchirés.

Amenée devant le commissaire chef de la sûreté, Marie Boulet fut trouvée porteuse d'un sac à main renfermant une soixantaine de tickets plus une somme de 556 fr. 85.

Le tout a été saisi pour être envoyé au Parquet et procès-verbal a été dressé à la charge de la femme.

LE SUCRE BÉGHIN
Se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

NOS CONCITOYENS

A l'occasion de la septième fête des Ecoles, la Ligue Française de l'Enseignement a décerné à notre concitoyen Clément Durant la plaquette de bronze et le titre de lauréat de la Ligue.

M. Clément Durant est membre de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot.

Toutes nos félicitations.

DANS LES POSTES

La recette auxiliaire des postes, qui se trouvait au numéro 53 de la rue Voltaire fonctionnera chez Mme Delannoy, 52, rue de Flandre, à partir du 1er juillet prochain.

ACTE DE PROBITE

M. Paul Bécaert, garçon de l'Hôtel du Coq Hardi, place de la Gare, a trouvé une petite liasse contenant 450 francs, qu'il s'est empressé de faire parvenir à un voyageur de Paris, qui l'avait perdu place de la Gare.

Toutes nos félicitations à cet honnête homme.

DANS LE TEXTILE

REUNION DE FABRIQUE. — Une réunion générale de tous les ouvriers de la filature Cavrois-Mahieu, rue Carpeaux, aura lieu aujourd'hui mercredi 29 juin, à 6 heures 1/4 du soir, salle de l'estaminet de la « Clarinette d'Or », boulevard de Fourmies.

Ordre du jour : Question intéressant la corporation.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûtera le moins cher.

S'adresser au bureau provisoire : 36, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX, du 27 juin

Naissances. — Marcel Boudry, rue St-Jean, 14. — Jeanne Mercier, rue Barbe-d'Or, cour Thérin, 10. — Louis Carrette, boulevard de Cambrai, 60.

Décès. — Eugène Kindt, 74 ans, s. pr., rue d'Alger, 176. — Faustine Claes, 56 ans, s. pr., rue Franklin, 45. — Reine Jorion, 1 an, rue Villars, 21. — Emmanuel Schiettecatte, 64 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Augustin Janssens, 44 ans, boucher, avenue Julien-Lagache.

DE ROUBAIX du 28 juin 1910

Naissances. — Robert Dhaenens, rue de Toulouse, 34. — Gaston Sobrie, avenue Julien Lagache. — Germaine Glorieux, boulevard d'Armentières, 30. — Estelle Vandecasteele, rue de la Makellerie, cité Saint-Louis, 8. — Marguerite Provost, avenue Julien Lagache. — Eugène Witteboile, rue Dampierre, 25. — Germaine Vanslambouck, avenue Julien Lagache. — Marie Carlier, rue de Lannoy, 463 bis.

Décès. — Florentin Sadones, 42 ans, tisserand, avenue Julien Lagache. — Arthe Verdonck, 2 ans, rue du Progrès, 21.

Je ne fume que le NIL

WATTRELOS

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DU CRETINIER. — Le tirage de la tombola de l'école de garçons du Crétinier se fera le samedi 9 juillet. Ce jour-là, une soirée aura lieu à l'école. Des programmes seront distribués aux enfants.

Parmi *les généreux donateurs, nous* remarquons MM. Briffaut, conseiller général ; Delamalandry, délégué cantonal ; Blanckaert, délégué cantonal ; Pluquet, conseiller municipal, etc.

Les lots sont exposés dans l'habitation du directeur de l'école : M. Detille. Les derniers billets sont en vente au local de l'Association.

Nous adressons nos félicitations aux dévoués organisateurs de cette belle tombola, MM. Lézy Jules, président, et Dornier Emile, secrétaire de l'Association, pour leur dévouement à cette œuvre de solidarité.

ETAT CIVIL. — **Naissance.** — Marie Bouchart, rue des Fleurs.

Publications. — Arthur Jacquart, tisserand, et *Marie Carrette, bobineuse.* — Jules Nuttin, magasinier, et Hélène Librecht, tisserande.

Décès. — Emilienne Van der Crussen, 18 jours, rue de Tourcoing, 45. — J.-B. Liagre, 3 mois, Berck.

LANNOY

Les grèves dans les filatures

La situation ne change pas. Les uns croient à une rentrée prochaine, les autres, au contraire, ne prévoient aucun changement.

Un inspecteur divisionnaire enquête au sujet des tarifs. Il remettra son rapport à l'administration préfectorale.

NOS SOCIETES AU CONCOURS DE LILLE. — La Société municipale de gymnastique « La Lannoyenne » a remporté au concours de Lille le 1er prix de section et le 1er prix de pyramides. Les gymnastes Delecroix, Deheu et Delvallée se sont classés très honorablement au concours athlétique. De plus, Louis Cateau, qui est en même temps membre de la section d'instruction militaire de l'école, a été proclamé champion au concours d'instruction militaire et a reçu la médaille de vermeil, offerte par M. le ministre de l'Intérieur. Un autre gymnaste de la même section s'est également classé au même concours. MM. Léon Joly et Louis Liénard, membres de la Société d'arbalétriers « Les Guillaume-Tell » ont obtenu au concours de Lille les 1er et 2e prix de tir. A tous nos plus vives félicitations.

LYS

MORT SUB TE

Alors qu'il traversait la rue de Lers pour rentrer chez lui, M. Henri Verbruge, tisserand, âgé de 68 ans, est tombé, terrassé par une congestion cérébrale. Les soins qu'il reçut chez son beau-fils, M. Vermeulin, de M. le docteur Wartel, furent inutiles.

LA DUCASSE. — La ducasse aura lieu dimanche prochain. Les *forains* arrivent nombreux et pleins d'espoir.

L'AVANT-GARDE AU CONCOURS DE LILLE. — L'Avant-Garde a obtenu en catégorie C le 1er prix de section et le 1er prix de pyramides avec engins. Nos félicitations.

HEM

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. Serraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a remis dimanche soir, les palmes académiques à M. Durieu, chef de musique.

SUCCES DE L'HARMONIE. — L'Harmonie de la Citadelle a obtenu au concours de Béthune, auquel elle a participé dimanche, le 1er prix de lecture à vue et le 1er prix d'exécution.

A son retour par le train de 7 heures du soir, à l'arrêt du Petit-Lannoy, des délégations de diverses sociétés des communes voisines l'accompagnèrent à la Mairie, où les musiciens furent reçus par M. Delecroix, maire, entouré des conseillers municipaux.

M. Delecroix les félicita de leurs beaux succès et leur offrit les vins d'honneur.

Les vainqueurs se rendirent ensuite à leur local, acclamés sur tout le parcours par une foule enthousiaste.

LE GULF-STREAM
VIENT A NOUS

Grâce à la Société Française de Chaleur et Lumière, chacun pourra bénéficier du Gulf-Stream. Tel est le nom qu'elle a donné au robuste et excellent chauffe-bains KERN, qu'elle a créé. *Tout le monde se* plaint des chauffe-bains, dangereux et d'un emploi onéreux. Le Gulf-Stream est solide et très économique. C'est un distillateur automatique d'eau chaude. Avec lui, un bain en dix minutes pour 0 fr. 30. Société Française de

GAZETTE TOURQUENNOISE

FIN DE GRÈVE

Les quinze tacleurs de chez Paul et Henry Leuret, rue de l'Epine, en grève depuis quinze jours ont repris le travail aux anciennes conditions.

SUCCES DE GYMNASTIQUE

Voici les succès remportés par les sociétés de Tourcoing, à la fête de gymnastique de Lille :

« Union Tourquennoise ». — Couronne de laurier concours section; individuel artistique : 2 couronnes, 1 prix simple; athlétique : 1 couronne, 1 prix simple; tir : 4e prix, 4 prix individuels; natation : 1er prix, 4 prix individuels; préparation militaire : 4 prix individuels.

« Jeunesse du Blanc-Seau ». — Couronne de laurier concours section; couronne laurier concours pupilles, 1re catégorie; individuel artistique: 5 couronnes, 3 prix simples; athlétique : 1 couronne, 2 prix simples; préparation militaire: 4 prix individuels.

VOL DE PLOMB

Vingt-cinq kilos de plomb en feuilles ont été dérobés, rue du Chevalier-Bayard, au préjudice de M. Suys, entrepreneur.

Une enquête est ouverte par M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement.

EXCURSION A BRUXELLES

Par suite d'une entente, on continuera à recevoir les inscriptions pour le voyage du 10 juillet, à l'exposition, jusqu'au samedi 2 juillet. S'adresser tous les jours de 7 heures à 8 heures du soir aux écoles de la rue du Calvaire et de la rue des Piats.

LA FRAUDE

Les douaniers de la brigade des Francs ont arrêté Louise Vienne, 39 ans, peigneur, rue des Chats-Huants, à Roncq, qui était porteur de soixante-quinze kilos de café vert. Il a été déféré au Parquet.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie de la Croix-Rouge et l'Orphéon « Les Mélomanes Tourquennois » exécuteront le jeudi 30 juin 1910, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

L'Harmonie de la Croix-Rouge. — 1. Les Cadets de Brabant (Turine) ; 2. Jaloux et Coquette (Corbin).

Les Mélomanes tourquennois. — 3. Salut aux Chanteurs (Ambroise Thomas) ; 4. Le Croiseur (Blancheteau).

L'Harmonie de la Croix-Rouge. — 5. Miss Helyett (Audran) ; 6. Fiançailles (Wesly).

ETAT CIVIL

de TOURCOING, du 27 juin 1910.

Naissances. — *Bernard Georges, rue des* Francs, 10 ; Bourgois Gustave, rue de la Croix-Rouge, 165 ; Bonnel Andréa, rue Bonne-Nouvelle, 21 ; Desmaret Yolande, rue du Caire, 21 ; Ducanchez Louis, rue du Vélodrome, 17 ; Olive Denise, rue Nationale, 122 ; Derycke Albert, rue Nationale, 122 ; Dupont Léon, rue de la Tossée, 2 ; Roussefin Adrienne, rue Pintz, 95.

Décès. — Daisez Gabrielle, 8 ans, rue Latte, 252. — Mort-né : 1.

de TOURCOING du 28 juin 1910

Naissance. — Bargibant Germaine, rue de l'Amiral-Courbet.

Décès. — Florin Charles-Henri, 59 ans 11 mois, domestique, rue de Gand, 60. — Cau Philomène, 70 ans 3 mois, sans profession, rue Saint-Jacques, 61. — Vanseveren Alberline, 23 ans 2 mois, rue Solférino, 24.

LILLE

Terrible accident rue de la Vieille-Comédie

Par suite de l'explosion d'une lampe à essence, les vêtements d'un peintre s'enflamment et le brûlent grièvement

Un déplorable accident, sur les suites duquel on ne peut encore se prononcer, est survenu dans la matinée de mardi, rue de la Vieille-Comédie, causant une profonde émotion parmi les habitants du quartier et les personnes qui en furent témoins.

Vers 7 heures 1/2, un ouvrier peintre, M. Anatole Lesaffre, 26 ans, demeurant rue Ampère, à Canteleu, travaillait pour le compte de son patron, M. Herbaut, de Lambersart, à la réfection des peintures de l'immeuble, portant le numéro 18 de la rue de la Vieille-Comédie.

Pour faire sa besogne, Lesaffre se servait d'une lampe à essence, lorsque soudain, pour une *raison encore inexpliquée, celle-ci fit* explosion.

Avant que l'infortuné ouvrier ait pu fuir, les flammes se communiquèrent rapidement à sa blouse et à ses vêtements.

Ressemblant à une véritable torche humaine, Lesaffre, sous les morsures du feu, se mit à pousser des cris déchirants, qui attirèrent ses camarades de travail.

Ceux-ci, aidés des voisins, se portèrent à son secours et s'empressèrent d'arracher les vêtements en feu de l'infortuné ouvrier, dont les flammes léchaient déjà la face.

Un docteur requis aussitôt accourut, et prodigua des soins empressés à l'ouvrier peintre, qui souffrait atrocement.

Le médecin releva des brûlures du 2e degré, dans la figure, au cou, dans la région dorsale de la main, au bras droit et à la jambe gauche.

Après avoir été pansé, Lesaffre dont l'état, de l'avis du médecin, serait assez grave, a été, sur sa demande, reconduit en voiture de place à son domicile.

L'incapacité de travail que devra subir le blessé, avant son complet rétablissement, sera d'une assez longue durée.

Une enquête est ouverte par la police, afin d'établir les causes de ce douloureux accident.

DU TOIT AU SOL

UN COUVREUR TOMBE SUR UNE PASSANTE. — L'OUVRIER SE BLESSE MORTELLEMENT

Un épouvantable accident, pour la principale victime duquel on redoute une issue fatale, est survenu hier à 2 heures 20 de l'après-midi, dans la rue Ste-Catherine, à l'angle de la cour du Beau-Bouquet.

Au numéro 17 de cette rue, M. Noé, entrepreneur, rue Saint-André fait actuellement exécuter des travaux de réfection sur la toiture de cet immeuble ; l'ouvrier couvreur Henri Lackeman, 50 ans, demeurant à Annappes, en était chargé.

Pour les besoins de son travail, le couvreur avait installé un échafaudage sur lequel il était monté à dix mètres du sol, au dessus de la cour.

Ayant soudain perdu l'équilibre, l'ouvrier tomba à la renverse sur un mur en contrebas et de la sur le sol de la cour.

Juste à ce moment, Mme Marie Larose, veuve Romon 50 ans ménagère habitant au numéro 4 bis de la cour se trouvait sous l'échafaudage. Elle reçut sur elle l'ouvrier dont le poids la projeta à terre.

Dans sa terrible chûte, le malheureux couvreur s'était fracturé le crâne et ne donnait plus signe de vie. Quant à Mme Romon, elle ne pouvait se relever étant gravement blessée au genou gauche ; elle se plaignait de plus de violentes douleurs internes.

Des voisins s'empressèrent de relever les deux blessés qui, transportés dans une maison voisine, ne tardèrent pas à recevoir les soins d'un docteur que l'on était allé chercher.

Le docteur ayant constaté l'état grave de l'ouvrier, le fit immédiatement transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur où il arriva dans un état désespéré.

Mme Romon qui portait une entorse grave au genou, fut reconduite à son domicile, sur sa demande.

L'œuvre de Marcel Breyne

Un de nos *concitoyens qui compte parmi* les plus brillants artistes de notre région, et dont les envois ont toujours été si remarqué dans les expositions lilloises, M. Marcel Breyne, vient d'obtenir à l'école des Beaux-Arts de Paris une première seconde médaille en dessin (Antique), ce qui couronne très honorablement les trois mentions déjà obtenues par lui dans ce concours.

Cette nouvelle récompense accordée au peintre lillois, vient consacrer une fois encore son talent déjà si réputé dans notre région.

On se souvient des portraits si délicatement, si originalement traités, que M. Marcel Breyne avait exposés, ce printemps, aux Artistes Lillois. On y pouvait lire la sûre promesse, pour un avenir prochain, de nouveaux triomphes de l'art septentrional. Chez M. Roussel, encadreur, rue Esquermoise, il nous a été donné de retrouver, dans de nouvelles œuvres de M. Marcel Breyne, tout le charme de ce que nous trouvions de meilleur en son art : une grande distinction, une observation ingénieuse, un « rendu » élégant et décoratif.

Il y a là, pour les amateurs avertis, d'exquises sensations d'art à retenir.

E. G.

Grave collision rue Fontenoy

Un car tamponne un auto-taxi et blesse le chauffeur

Une terrible collision, qui aurait pu avoir des suites tragiques s'est produite dans la soirée d'hier dans le quartier de Moulins-Lille.

Vers 8 heures du soir, un car V longeait à vive allure la rue Fontenoy, se dirigeant vers la Porte de Valenciennes, lorsqu'en arrivant à hauteur de la rue de la Plaine il entra en collision avec un taxi-auto que conduisait le chauffeur Louis Flament, 35 ans, demeurant rue de la Clef.

En dépit des efforts des conducteurs pour ralentir leurs freins, la rencontre fut des plus violentes.

L'auto pris en écharpe par le tramway fut bousculé sur le côté de la voie et en partie démoli.

Le chauffeur ayant été atteint par des débris de bois fut blessé aux mains et eut le genou gauche luxé.

Transporté dans un café voisin, le blessé fut examiné par un docteur qui lui prodigua les soins que nécessitait son état.

L'auto était dans un si lamentable état qu'il dut être remorqué jusqu'à un garage voisin.

Quant au blessé il a été reconduit en voiture à son domicile.

Les dégâts matériels sont importants. Le car tamponneur ne fut pas épargné, et outre son avant défoncé, plusieurs de ses glaces volaient en éclats.

Une enquête est ouverte par M. Videt, commissaire du quartier, pour établir les responsabilités de l'accident.

Pour sauvegarder son honneur!

Afin d'empêcher son épouse de fuir le foyer conjugal, un mari lui coupe la chevelure

Une étrange aventure est arrivée à une jeune ouvrière de Fives, aux instincts volages, qui avait abandonné son mari pour tenter des aventures lointaines.

Mariée depuis deux ans à peine et mère d'un enfant d'un an et demi, la jeune femme éprise de liberté, cherchait toutes les occasions de plaisir. C'est ainsi que très souvent elle s'absentait du domicile conjugal pour des motifs futiles.

En raison des remontrances de son mari, elle décida de se rendre libre. En compagnie de deux personnes, elle gagna lundi soir la gare de Lille, dans l'intention de se rendre en Belgique.

Averti à temps, son époux se porta en hâte à la gare et s'employa à la décider de quitter le compartiment qu'elle occupait déjà. Ses objurgations ayant été écoutées, le mari entraîna la volage épouse vers sa demeure, mais en cours de route, une discussion ayant éclaté, l'ouvrier menaça sa femme de la frapper avec une paire de ciseaux qu'il avait en poche.

Mais se ravisant, il se vengea d'une façon moins cruelle, mais infiniment pénible pour une femme coquette.

Armé de ses ciseaux, il lui rasa complètement la chevelure, au grand désespoir de l'ouvrière qui, gémissant lamentablement, s'en fut en courant conter sa mésaventure à M. Martin, commissaire du quartier.

Le magistrat en présence du désespoir de la jeune femme ne put que l'engager, paraît-il, à se servir hâtivement d'une lotion capillaire ayant déjà donné de merveilleux résultats.

GIBELOTTE A BON MARCHE

Voulant s'offrir une gibelotte sans bourse délier, des malandrins se sont introduits la nuit dernière dans la cour de M. Linkenche, rue Saint-Amé et ont dérobé huit lapins qui faisaient leur paisible digestion dans leur clapier.

La police avisée recherche ces amateurs de gibelotte à bon marché.

NOMINATION UNIVERSITAIRE

M. Schatz, agrégé, chargé de cours d'économie politique et de législation et économie industrielle à la Faculté de droit de l'Université de Lille, est nommé à ladite Faculté, à partir du 1er novembre 1910, professeur de législation et économie industrielles et rurales, fondation de l'Université de Lille.

LES ECUMEURS D'ETALAGES

A la faveur de l'obscurité, des malandrins ont brisé la nuit dernière une des vitrines mobiles du magasin « High-Life », à l'angle des rues Nationale et Jean-Roisin et y ont subtilisé une dizaine de souliers d'enfants.

La police avisée de ce vol, qui dénote de la part des auteurs une réelle audace, fait procéder à d'actives recherches.

RENCONTRE DE VEHICULES

En traversant hier vers midi un quart la place de l'Arsenal, la voiture de M. Hubert, boucher à Emmerin, a accroché le véhicule de M. Descamps *Félix, forain.*

Tout se borne heureusement à des dégâts matériels peu importants.

PINCE !

Le service de la sûreté a procédé hier à midi, en vertu du mandat d'amener de M. Houeix, juge d'instruction, à l'arrestation du sieur Léon Desmet, 19 ans, journalier, demeurant rue Montaigne, cour Stricanne.

Desmet, qui faisait partie de la bande des trois jeunes chenapans arrêtés dernièrement pour des vols divers, se serait laissé aller à s'emparer d'une bicyclette momentanément abandonnée par son propriétaire sur la voie publique.

C'est un de ses camarades actuellement *détenu à la maison d'arrêt qui* l'aurait dénoncé au juge d'instruction.

LA DEVEINE D'UN VOLEUR

En venant prendre son service hier matin, l'agent Gay remarquait, longeant le Pont Supérieur, un individu portant sur l'épaule le corps d'une pompe à bière et plusieurs tuyaux en plomb.

Soupçonnant qu'il se trouvait en présence d'un voleur, le policier se dirigea sur l'inconnu qui, en l'apercevant abandonna sa charge et se sauva précipitamment.

L'agent Gay se mit à sa poursuite mais ne put le rejoindre. Il espère cependant le capturer sous peu, ayant du voleur un signalement complet.

La police a ouvert une enquête à l'effet de trouver le propriétaire de la pompe à bière qui a été déposée au poste du 8e arrondissement.

UNE ARRESTATION MOUVEMENTEE

Sous ce titre nous avons relaté la scène de violences qui se déroula, lundi soir, dans la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Appelés pour mettre un terme aux exploits de deux énergumènes, des agents du poste du 3e arrondissement furent malmenés par l'un des individus, qui parvint à prendre la fuite.

Le compagnon du fuyard put être appréhendé par les agents et conduit au violon. Il déclara se nommer Auguste Daussy, 20 ans, manœuvre de maçon, habitant 3, rue Faidherbe, à Hellemmes.

Interrogé hier sur la qualité de celui qui l'accompagnait, le personnage dit qu'il s'agissait de son frère, Louis Daussy, 26 ans, manœuvre de maçon, habitant à la même adresse.

Le brutal individu va être recherché activement.

Au Parquet

Descente du Parquet à Loos. — Nonobstant les fêtes de Lille, M. Ducup de Saint-Paul, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Montaigne, se sont rendus lundi *matin à la prison centrale de Loos.*

Il s'agissait pour le magistrat d'interroger un prisonnier, le sieur Juste Chevalier, 30 ans, sujet suisse, purgeant actuellement plusieurs condamnations pour vol.

Juste Chevalier est accusé en outre d'une douzaine d'autres vols, ou escroqueries — rien que ça — commis pour la plupart en territoire étranger, et s'élevant au total à *plusieurs milliers de francs.*

Ce chevalier de la pince-monseigneur a bien voulu avouer quelques petites peccadilles. Pour le reste, il a joué à l'innocent.

LES ACCIDENTS

Imprudence d'enfant

Un jeune écolier, Marcel Donte, âgé de 10 ans, demeurant rue de Wazemmes, cité Philanthropique, jouait hier, vers 5 heures et demie du soir, dans la rue Louis Faure, en compagnie de petits camarades.

A un certain moment, le jeune imprudent qui avait réussi à grimper sur une palissade, perdit l'équilibre, et tomba sur le sol.

Dans sa chute, le jeune Donte se fractura la jambe droite. Il dut recevoir les soins d'un docteur requis en hâte.

Sur la demande des parents, le petit blessé a été reconduit à son domicile.

En lavant des vitres

En nettoyant, hier après-midi, les carreaux d'une fenêtre de l'habitation de son patron, *demeurant rue Solférino,* une jeune servante, Elise Demeyer, 20 ans, se fit une coupure assez sérieuse à la main gauche, à une vitre qui s'était brisée.

Après avoir été pansée dans une pharmacie voisine, la *blessée fut reconduite chez* son patron.

VOITURE CONTRE TRAMWAY

Hier mardi, vers 2 heures de l'après-midi une calandre attelée de deux chevaux, de la blanchisserie Sander, d'Haubourdin, passait à l'angle de la rue de Béthune et de la place du Vieux-Marché-aux-Chevaux.

A ce moment précis, le car D 619, se dirigeant vers la gare, tournait sur la place et il fut accroché par la calandre.

Le choc ne fut pas terrible mais il suffit à occasionner des dégâts aux deux véhicules.

AU TOURNOI D'ESCRIME

Championnat scolaire, candidats aux écoles de l'Etat.

Ont été classés : 1er prix, Deligne, du Lycée de Lille ; 2e, Wallart, du Lycée de Lille ; 3e, Boinet, de Le Cateau ; 4e, Blomme, de Dunkerque ; 5e, Hornez, de Lille ; 6e, Hocquinghem, de Saint-Omer.

LE « CULOT » D'ETIENNE

Etienne-Marcel Bazélis, 22 ans, marchand de quatre-saisons, demeurant 19, rue du Faisan, est un gaillard doué d'une jolie dose de « culot ».

Alors qu'il était installé samedi soir dans la rue Masséna, il apprit qu'une autre marchande avait trouvé près de sa voiture un parapluie, oublié sans doute par une de ses clientes.

Notre homme alla aussitôt trouver la marchande et prétendit que le parapluie en question lui appartenait et, en conséquence, il en prit possession.

Mais la cliente qui avait oublié son « pépin » — Mme Vasseur, rue de Paris, 252 — vint réclamer son bien. On lui raconta l'histoire.

Et bientôt, une plainte était déposée au poste du 5e arrondissement contre Bazélis, à la charge de qui un procès-verbal pour vol fut dressé.

FACULTE DE DROIT

M. Etienne Fontaine, de Roubaix, a soutenu lundi sa thèse de doctorat en droit sur le sujet suivant : « La propriété apparente et le crédit réel ». L'auteur a étudié dans ce travail, la difficile question des hypothèques consenties par un propriétaire apparent, et notamment la jurisprudence sur les hypothèques congréganistes.

La thèse et la soutenance ont été jugées parfaites par le jury, qui a décerné à M. Etienne Fontaine, la mention très honorable et retenu sa thèse pour le prix de thèses.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

Chute mortelle dans un escalier

Hier matin, vers 7 heures, les voisins de la nommée Franch Constance, âgée de 70 ans, demeurant rue de Marquette, étonnés de ne pas l'avoir vu vaquer à ses occupations ordinaires, ouvrirent la porte de l'escalier qui mène à la chambre du 1er étage, et se trouvèrent en présence du cadavre de la pauvre femme qui avait dû la nuit, éprouver le besoin de descendre et s'était tuée en dégringolant un étage.

M. le commissaire et le garde Vanvoren ont fait appeler M. le docteur Vasseur, qui a conclu à un accident.

INJECTION BROU
HYGIÉNIQUE ET PRÉSERVATIVE
Guérison rapide, certaine, sans danger des ÉCOULEMENTS anciens ou récents.
Supprime SANTAL et COPAHU, produits nauséeux qui fatiguent l'estomac. 2 fr. Rue Richelieu, PARIS et Pharm.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

TRITH-SAINT-LEGER

LA CAMBRIOLE. — Pendant l'absence du batelier Lescaut, des malfaiteurs ont fracturé une armoire, dérobé 35 francs et vidé un barillet de vin.

Des débardeurs, soupçonnés, sont recherchés.

RAISMES

A ECLAIRCIR. — Deux fillettes de 7 à 8 ans accusent le sieur B... de les avoir entraînées dans la forêt et de s'être livré devant elles à des exhibitions obscènes.

B... dément ces faits. Une enquête est ouverte.

LES BUCHERONS. — Le garde de la duchesse d'Arenberg a porté plainte contre les mineurs Cordier Remy et Léon, qui auraient coupé dans les taillis un chêne d'une valeur de 100 francs.

Une enquête est ouverte.

BOUCHAIN

QUI PAIERA L'AVOINE ? — Le voyageur de commerce Boldin, de Douai, avait mis son cheval à l'écurie chez M. Croxo Marcel, le 9 avril dernier. Il devait revenir trois jours après. Depuis, l'hôtelier attend le retour de son client, et il a saisi la gendarmerie de cette étrange situation.

FRESNES

VOL. — Plusieurs locataires des terrains situés entre la brasserie Boone-Foucart et la propriété de M. Droulers-Renard, rue des Postes, ont déposé une plainte à la mairie pour vol. Des individus pendant la nuit dernière ont dévalisé leurs jardins.

ENTRE VOISINES. — La police a ouvert une enquête sur la plainte de Mme D..., demeurant au Château des Douaniers, contre sa voisine, Mme R..., pour coups. Cette dernière nie les faits et accuse Mme D... de l'avoir insultée.

SAINT-SAULVE

A BOIRE ! — Le débitant Debruxelles a porté plainte contre Créteur Jules et Bisiaux Nelly, pour avoir fracturé la porte et les avoir frappés parce que la maison était fermée.

La gendarmerie informe.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SIN-LE-NOBLE

Un jeune ouvrier mineur tamponné par un train

Auguste Charlet, âgé de 16 ans 1/2, aide-mineur, a été tamponné par un train, hier après-midi, au passage à niveau de Sin-Loubry, à Sin-le-Noble.

Son état est très grave.

CUINCY

UN DEGES SUSPECT

M. François Marissal, 61 ans, cultivateur, était renversé par la voiture d'un industriel, le 10 juin. Peu après, il s'alitait. Il est mort lundi. Il souffrait, dit-on, d'une affection cardiaque. L'autopsie s'impose et il est probable que le parquet y fera procéder.

ROOST-WARENDIN

LE « REVEIL MUSICAL »

La fanfare le « Réveil musical » a obtenu dimanche, au concours de Béthune, un 1er prix de lecture à vue, avec félicitations du jury. Nos compliments.

CAMBRIOLEUR D'EGLISE. — Un malfaiteur nocturne a tenté de cambrioler l'église de Roost-Warendin mais il n'a pu réussir dans sa coupable opération. La porte de la sacristie, solidement verrouillée, résista aux nombreuses pesées qu'il pratiqua avec une barre de fer, qui lui retrouvée sur place, le matin, par le sacristain. La gendarmerie procède à une enquête.

UN NON-LIEU. — Le juge d'instruction de Douai a rendu un non-lieu en faveur d'une sourde-muette de Somain, Mme Caudroy, accusée de mendicité et d'outrages par gestes, à un magistrat municipal. La pauvre femme a été reconduite à Somain.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BETHENCOURT

LE CRIME DES MARCHANDS DE MARNE

Les trois meurtriers du malheureux Waxin, les marchands de marne de Viesly, Grassart, Colpin et Biron, comparaîtront devant la Cour d'assises du Nord au mois d'août prochain.

WALINCOURT

ARRESTATION D'UN DESERTEUR. — Le soldat Lesnes Léon, du 1er de ligne, qui s'était caché à la suite d'une perquisition opérée par M. Mano, commissaire de police à Cambrai, dans une chambre garnie qu'il occupait, et qui était porté depuis comme déserteur, a été arrêté dimanche à Walincourt.

MISSION OTTOMANE

Nous nous faisons un plaisir de signaler une visite très intéressante que la mission Ottomane a faite vendredi dernier au Marais-de-Lomme.

Messieurs les hauts fonctionnaires ottomans avec Monsieur Djenani bey à leur tête, et accompagnés de Monsieur Vincent, Préfet du Nord, de Monsieur le sénateur Mascuraud, de Monsieur Masquelier, de la Chambre du Commerce et de Monsieur Stéphane Tartarat, président du Syndicat National des